

NOTES SUR L'ESSOR DE LA MAÇONNERIE
SPÉCULATIVE DANS LES ÎLES
BRITANNIQUES ET SUR LE CONTINENT.
LES NOUVEAUX GRADES DE MAÎTRE,
MAÎTRE ÉCOSSAIS ET PASSÉ MAÎTRE.
CONSTITUTION DES RITUELS
(1723-1744).

par Paul Paoloni

Le contexte politique à Londres : les dynasties royales

POUR COMPRENDRE COMMENT LA MAÇONNERIE, DANS SA PHASE « non-opérative »¹ des années 1700-1720, a pu progressivement se transformer en Maçonnerie « spéculative », nous croyons indispensable d'évoquer brièvement le contexte qui a permis cette mutation, contexte tant politique qu'économique et social.

Depuis le XIII^e siècle, les royaumes de France et d'Écosse étaient liés par une alliance politique aux dépens de l'Angleterre, alliance qui avait cessé officiellement au XVI^e siècle, mais qui avait survécu dans les usages. Le roi Louis XIV menait donc une politique de soutien à la dynastie « jacobite » d'Écosse (les Stuart, de religion catholique), laquelle régnait aussi sur l'Angleterre et l'Irlande depuis 1603. Aussi avait-il recueilli à Saint-Germain en Laye le roi Jacques II Stuart lorsqu'il fut chassé d'Angleterre par la *Glorieuse Révolution* en 1688, pour n'y jamais plus régner. Après sa mort en 1701, son fils Jacques François Édouard fut écarté du trône par l'*Acte d'Établissement* de 1701 qui prévoyait qu'après le décès de la reine d'Angleterre Anne Stuart, sa succession serait exclusivement réservée à son descendant le plus proche de religion protestante. C'est ainsi qu'en 1714, Georg Ludwig de Brünswick-Lunebourg, électeur de Hanovre, montera sur le trône d'Angleterre sous le nom de George I^{er}, et que jusqu'à sa mort en 1727, il ne parlera pas un mot d'anglais, ce qui nuira à sa popularité. En 1713, en signant le traité d'Utrecht, Louis XIV s'est interdit de maintenir son soutien aux Stuart, et doit immédiatement chasser Jacques François de France.

Peu de temps après, une tentative de reprise armée du royaume par le prétendant Stuart Jacques François en 1715-1716, avec l'aide active de l'Espagne et de la Suède, et le soutien plus lointain de la France, aboutit à un échec, mais cette tentative a pour effet de mobiliser le roi George et son entourage contre tout mouvement politique d'opposition, dont on soupçonne systématiquement – non sans raison – les jacobites d'être les instigateurs. Or la saisie, le 29 janvier 1717, des papiers de l'ambassadeur de Suède à Londres (en contravention formelle des lois diplomatiques internationales, ce qui aurait pu constituer un *casus belli*) révèle que

1. Pour une approche des notions de Maçonnerie *non-opérative, acceptée, spéculative*, on peut se reporter à notre étude « Aspects ésotériques de la première Maçonnerie dans les Îles britanniques. Élaboration d'une Franc-maçonnerie spéculative », *S.I., L'Âge d'Homme, Revue Politica Hermetica* n° 32, 2018, p. 58 s.

les ambassadeurs de Suède, Hollande et France étaient sur le point d'organiser une nouvelle insurrection jacobite, soutenue cette fois par 12 000 hommes de troupe suédois. D'autres insurrections sont tentées, notamment en 1719 depuis l'Espagne, si bien qu'un règlement interdisant certaines réunions (les *clubs*) est émis en 1721, et qu'en 1722 les autorités vont jusqu'à suspendre la protection judiciaire procurée depuis le XII^e siècle par l'acte d'*Habeas Corpus* pendant une année entière...

Le premier ministre, sir Robert Walpole, et son beau-frère Lord Townshend, l'un des plus éminents secrétaires d'État, chargé pour sa part des Affaires extérieures, surveillaient donc de très près toutes les réunions, y compris maçonniques, et surtout lorsqu'elles rassemblaient des Frères français, traditionnellement sympathisants de la cause jacobite. Des informateurs étaient infiltrés dans ces loges, chargés de tenir ces deux personnages informés de ce qui s'y pouvait tramer.

C'est dans cette ambiance délétère que quatre modestes loges maçonniques de Londres (qui n'en comptait probablement pas beaucoup plus...), dont on ne connaît pas le contenu des travaux pratiqués, se seraient réunies dans la plus grande discrétion en 1716 et 1717, essentiellement semble-t-il pour tenir une fête annuelle, et rien de plus². Clarke ajoute de façon fort pertinente que, ce faisant, ces loges n'envisageaient aucunement de conférer le moindre pouvoir de contrôle à un corps constitué qui se fût de ce fait, trouvé placé au-dessus des loges fondatrices, et que d'ailleurs par la suite, elles se prévalurent de leur existence antérieure à la formation d'une telle institution pour justifier leur indépendance. Ces loges soutenaient que seules les loges constituées postérieurement à cette apparition devaient se trouver assujetties à ses règlements (*a body with ruling powers over its founders was not immediately visualized and later they claimed independence of its authority as having functioned before it was formed. Only lodges warranted after its formation were to be subject to its regulations, passed after its association had begun*).

Il est clair aussi que le changement d'alliance du duc de Wharton, Grand Maître à Londres en juin 1722, dès sa descente de charge l'année suivante, et alors que son hostilité à l'égard de Walpole était connue, pouvait conduire les autorités à douter de l'allégeance de la Maçonnerie aux Hanovre. C'est l'origine de la première santé portée par les Maçons anglais, aujourd'hui encore, dite *toast loyal*. Les loges étaient désireuses de montrer leur attachement à la nouvelle dynastie régnante, et l'entrée massive de nobles sympathisants des Hanovre, à partir de 1721, sous l'impulsion déterminante de George Payne (qui aurait été Grand Maître en 1718 et 1720), dûment soutenu par des hommes comme Désaguliers et Anderson, a eu pour effet de transformer en peu de temps une modeste réunion de quelques loges peuplées de petits bourgeois, aux travaux sans doute peu séduisants, en une organisation prestigieuse. Il fallait maintenant, pour maintenir l'intérêt des aristocrates et gens de culture entrés à partir de 1721, donner du panache aux travaux maçonniques.

2. Voir J.R. Clarke, "The Establishment of the Premier Grand Lodge: why in London and why in 1717?", AQC vol. 81, 1968, p.1 s.